



Grandes cultures Avertissement N° 7 – 10 juin 2016

Cécidomyie du chou-fleur dans la culture du canola

- Captures cumulatives supérieures à 20 adultes en Abitibi-Témiscamingue et en Chaudière-Appalaches.
- [Stratégie d'intervention.](#)

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR DANS LA CULTURE DE CANOLA : CHAMPS AVEC DES CAPTURES CUMULATIVES IMPORTANTES

État de la situation

Le RAP Grandes cultures effectue la surveillance de la **cécidomyie du chou-fleur (CCF)** dans 26 sites répartis dans quatre régions du Québec cette année, soit en Abitibi-Témiscamingue, au Bas-Saint-Laurent, en Chaudière-Appalaches et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les tableaux 1 et 2 montrent la localisation des sites, les dates d'installation des pièges ainsi que les résultats obtenus jusqu'à maintenant.

Le tableau 1 fait état des captures cumulatives depuis le début du dépistage. Cinq des 15 sites suivis dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue ont atteint le seuil économique d'intervention de 20 captures cumulatives tel qu'établi en Ontario. Il n'y a pas encore de seuil d'intervention de défini pour le Québec. En Chaudière-Appalaches, le seuil a été atteint le 3 juin au site situé à Honfleur. **Il est probable que des larves de cécidomyie du chou-fleur causent des dommages dans ces champs.**

Les résultats du tableau 2 représentent les captures par piège et par jour (CCF/piège/jr). Trois des cinq sites ont dépassé le seuil ontarien de 5 CCF/piège/jr.

Tableau 1. Captures cumulatives de la cécidomyie du chou-fleur

Régions	Municipalités	Date d'installation des pièges	Nombre de cécidomyies du chou-fleur capturées par date de relevé											
			20-mai	24-mai	26-mai	27-mai	30-mai	31-mai	02-juin	03-juin	04-juin	06-juin	07-juin	08-juin
Abitibi-Témiscamingue	Duhamel-Ouest1	24-mai	-	-	-	0	0		5			165		
	Duhamel-Ouest2	25-mai	-	-	-	-	0		4				44	
	Duhamel-Ouest3	31-mai	-	-	-	-	-	-	-	18				
	Laverlochère	25-mai	-	-	-	-	-	0		0		11		
	Béarn	25-mai	-	-	-	-	-	-	-	-		14		
	Lorrainville1	16-mai	0	0	0		0		4			107		
	Lorrainville2	25-mai	-	-	-	-	-	0		7		6		
	Nédélec1	27-mai	-	-	-	-	0		0			0		
	Nédélec2	30-mai	-	-	-	-	-	-	-		100			335
	Palmarolle	31-mai	-	-	-	-	-	-	-			0		
	Saint-Bruno-de-Guigues	27-mai	-	-	-	-	-	0					18	
	Saint-Édouard-de-Fabre	27-mai	-	-	-	-	0		1			24		
	st-Marc-de-Figuery	31-mai	-	-	-	-	-	-	-			1		
Trécesson	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Val d'Or (Vassan)	31-mai	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0		
Bas-Saint-Laurent	Kamouraska	24-mai	-	-	-	0		0	0		3			
	Saint-Anaclet-de-Lessard	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		ND	ND	
	St-André	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		ND	ND	
Chaudière-Appalaches	Honfleur	24-mai	-	-	-	0		0		22			31	
	Sainte-Claire	30-mai	-	-	-	-	-	-	3			ND		
	St-Lambert-de-Lauzon	26-mai	-	-	-	ND	ND	ND	ND	ND		ND	ND	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Alma	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Laterrière/Saguenay	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Mashteuiatsh	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Saint-Bruno	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Normandin	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	

ND= non disponible

Tableau 2. Moyenne des captures de cécidomyies du chou-fleur par piège par jour

Régions	Municipalités	Date d'installation des pièges	Moyennes de cécidomyies du chou-fleur par piège par jour											
			20-mai	24-mai	26-mai	27-mai	30-mai	31-mai	02-juin	03-juin	04-juin	06-juin	07-juin	08-juin
Abitibi-Témiscamingue	Duhamel-Ouest1	24-mai	-	-	-	0,0	0,0		0,4			10		
	Duhamel-Ouest2	25-mai	-	-	-	-	0,0		0,3				2,2	
	Duhamel-Ouest3	31-mai	-	-	-	-	-	-	-	-		0,8		
	Laverlochère1	25-mai	-	-	-	-	-	0,0		0,0		0,9		
	Béarn	25-mai	-	-	-	-	-	-	-	-		-	0,3	
	Lorrainville1	16-mai	0,0	0,0	0,0		0,0		0,3			7		
	Lorrainville2	25-mai	-	-	-	-	-	0,0		0,6		0,5		
	Nédélec1	27-mai	-	-	-	-	0					0		
	Nédélec2	30-mai	-	-	-	-	-	-		6			21	
	Palmarolle	31-mai	-	-	-	-	-	-				0,0		
	Saint-Bruno-de-Guigues	27-mai	-	-	-	-	-	0,0					0,6	
	Saint-Édouard-de-Fabre	27-mai	-	-	-	-	0,0		0,1			1,5		
	st-Marc-de-Figuery	31-mai	-	-	-	-	-	-				0,0		
Trécesson	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Val d'Or (Vassan)	31-mai	-	-	-	-	-	-				0,0			
Bas-Saint-Laurent	Kamouraska	24-mai	-	-	-	0,0		0,0	0,0		0,4			
	Saint-Anaclet-de-Lessard	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		ND	ND	
	St-André	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND		ND	ND	
Chaudière-Appalaches	Honfleur	24-mai	-	-	-	0,0		0,0		1,8		1,9		
	Sainte-Claire	30-mai	-	-	-	-	-	-	0,3					
	St-Lambert-de-Lauzon	26-mai	-	-	-	ND	ND	ND	ND	ND		ND	ND	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Alma	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Laterrière/Saguenay	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Mashteuiatsh	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Saint-Bruno	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	
	Normandin	06-juin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	ND	

ND= non disponible

Stratégie d'intervention

Pour dépister un champ, quatre pièges à phéromone doivent être installés, deux en bordure et deux au centre du champ, séparés d'une distance d'au moins 50 m entre eux.

Dès que le seuil cumulatif de 20 cécidomyies du chou-fleur est atteint, il est recommandé d'appliquer un traitement insecticide. Le site [SAGe pesticides](#) permet de connaître les traitements phytosanitaires homologués pour lutter contre la CCF dans la culture du canola. **Cette intervention devrait d'abord cibler les zones abritées sur le pourtour des champs et des bâtiments** puisque les adultes de la CCF ne volent pas bien et préfèrent les endroits peu venteux.

Plusieurs traitements peuvent être nécessaires pour contrôler les populations. **Pour les champs qui ont été traités la semaine passée et dont les captures moyennes sont supérieures ou égales à 5 adultes par piège par jour, nous recommandons d'effectuer un deuxième traitement insecticide.** Il est obligatoire de respecter un intervalle de 5 à 7 jours (selon le produit utilisé) entre les traitements et il est fortement recommandé d'alterner les groupes chimiques des produits homologués afin d'éviter le développement de la résistance.

Pour obtenir plus de détails sur le piégeage de la cécidomyie du chou-fleur, le dépistage des larves et les méthodes de lutte recommandées, consultez le bulletin d'information « [La cécidomyie du chou-fleur](#) ».

Texte rédigé par :

Isabelle Fréchette et Denis Pageau

À partir d'un texte de :

Katia Colton-Gagnon

Avec la collaboration de :

Line Bilodeau et Darquise Froment

[Groupe de travail sur les ravageurs du canola](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Isabelle Fréchette, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : isabelle.frechette@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 7 – Grandes cultures – 10 juin 2016